

# Modèle de financement des structures des urgences et SMUR

## Compartiment dédié à la Qualité

Livret pédagogique  
Dotation Qualité  
V1 Janvier 2021



Dans le cadre du nouveau modèle de financement des structures des urgences et SMUR, un compartiment spécifique est dédié à la qualité des prises en charge

Ce support didactique a pour objectif de **diffuser à l'ensemble des parties prenantes** une **information** synthétique, partagée, et actualisée sur cette dotation qualité concernant :

- **les indicateurs** qui vont être observés dans le cadre du modèle
- **les grands principes de la dotation et du calcul des rémunérations**

*Des mises à jours de ce livret permettront de venir l'enrichir au fil des travaux en cours*

# Quels indicateurs et quels types de données vont être observés dans le cadre de la dotation qualité ?

2 familles d'indicateurs serviront à valoriser la qualité

## Des indicateurs de contrôle de la **qualité des données** recueillies et transmises par les structures des urgences

- **Bonne complétion du Diagnostic Principal au sein du RPU**  
*Taux de RPU avec un diagnostic renseigné et valide*
- **Bonne transmission sur l'année de l'ensemble des RPU, reflétant l'exhaustivité de l'activité de la structure**  
*En fin d'année, vérification que le nombre de RPU transmis pour chaque jour est bien compatible avec le niveau minimum attendu*

→ Ces 2 indicateurs seront pris en compte pour une première rémunération à la qualité en 2021 (les données observées en 2021 seront comparées à celles de 2019)

## Des indicateurs d'évaluation de la **qualité des prises en charge et des organisations** au sein des structures des urgences et SMUR

Observation de plusieurs types de données pour évaluer différentes dimensions de la qualité des prises en charge et des organisations

- **Données RPU concernant la durée de passage aux urgences des personnes âgées de 75 ans et plus**  
*Durée de passage en fonction du mode de sortie et de l'orientation*
- **Données RPU concernant les sorties non convenues : les patients partis sans attendre, les fugues et les patients sortis contre avis médical**
- **Données SAE concernant la composition des équipages SMUR, via les heures postées ambulancier**  
*Analyse des heures postées ambulancier (ou faisant fonction) déclarées, au regard du nombre d'heures minimum attendues*

→ Ces données seront observées dès 2021 et seront valorisées dans le cadre de la dotation qualité à partir de 2022

# Quels sont les grands principes de la dotation qualité et du calcul des rémunérations ?

---

- **L'établissement est comparé à lui-même :**
  - Un établissement **qui enregistre une progression par rapport à l'année précédente** sur un indicateur, bénéficie d'une rémunération au titre de cet indicateur en fonction de l'intensité de la progression observée
  - Un établissement **qui est à un niveau de qualité élevé sur un indicateur** bénéficie d'une rémunération à 100% au titre de cet indicateur quelle que soit sa progression
- **La dotation qualité sera répartie de la façon suivante :**
  - Valorisation de la qualité des données recueillies et transmises par les structures des urgences  
**25% de l'enveloppe**
  - Valorisation de la qualité des prises en charge et des organisations au sein des structures des urgences et des SMUR  
**75% de l'enveloppe**
- **Les données analysées pour déterminer la dotation qualité sont connues par les structures des urgences et SMUR à l'avance**